

Comment accéder au Guichet Professionnel à partir du site probtp.com ?

Cette notice s'adresse aux entreprises du BTP mono établissement (un seul Siret). Elles peuvent accéder aux services du Guichet Professionnel à partir de leur espace « Mon compte » probtp.com.

Les entreprises multi établissements (plusieurs Siret) et les experts-comptables gérant un portefeuille d'établissements doivent créer un compte Tiers déclarant à partir du site www.izilio-btp.fr pour accéder au Guichet Professionnel.

1. Accès

Sur www.probtp.com, connectez-vous à votre espace « Mon compte » :



Accès

Saisissez vos identifiants d'accès :



Login

Sélectionnez l'onglet « Mes salariés », puis « Déclaration Sociale Nominative » :



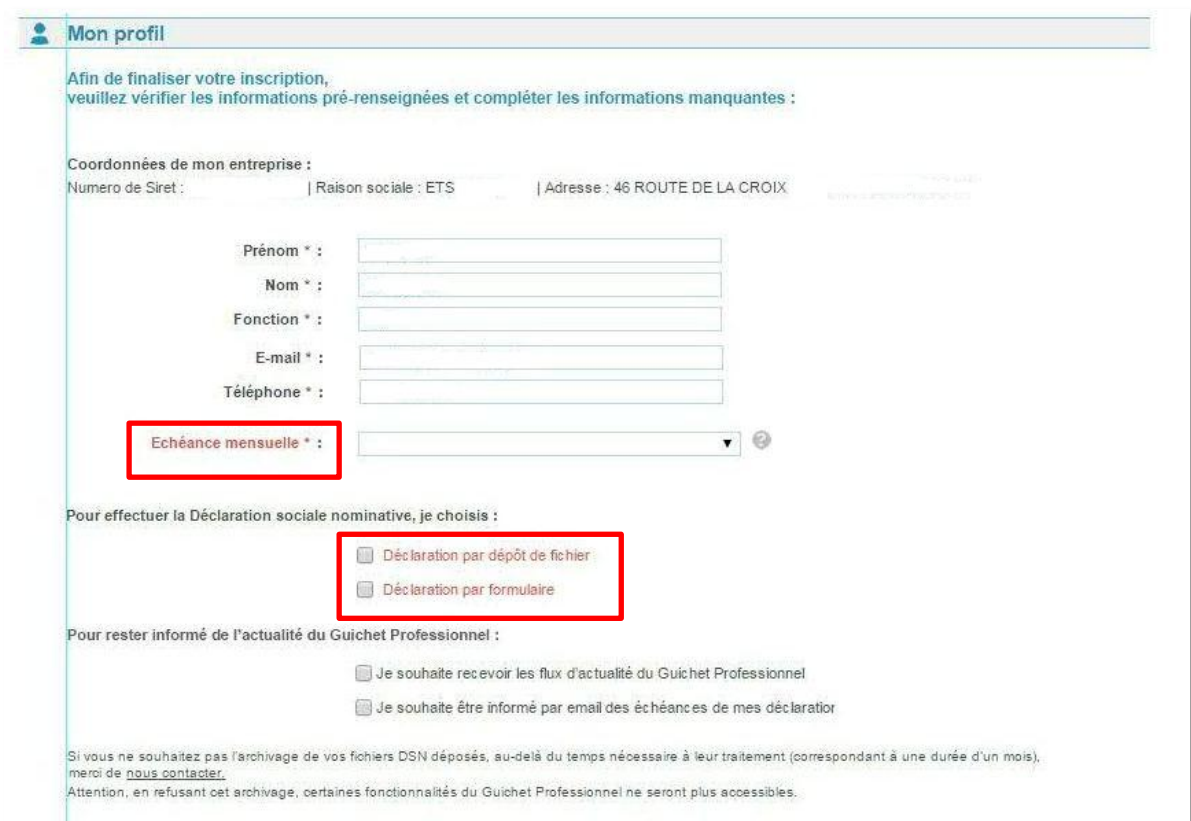
Rubrique

En cliquant sur « Déclaration Sociale Nominative », vous accédez à votre espace sécurisé du Guichet Professionnel IZILIO BTP sans avoir à saisir de nouveaux identifiants.



2- Première connexion sur le Guichet Professionnel IZILIO BTP

Lors de votre première connexion, vous devrez compléter des informations nécessaires à l'utilisation de votre compte Guichet Professionnel. Certaines informations telles que les coordonnées de l'entreprise seront pré renseignées. D'autres devront être précisées. Indiquez l'échéance mensuelle déclarative de l'établissement (5 ou 15) et le type de déclaration : dépôt ou formulaire. Vous pouvez combiner ces deux modes.



Mon profil

Afin de finaliser votre inscription, veuillez vérifier les informations pré-renseignées et compléter les informations manquantes :

Coordonnées de mon entreprise :
Numero de Siret : | Raison sociale : ETS | Adresse : 46 ROUTE DE LA CROIX

Prénom * :
Nom * :
Fonction * :
E-mail * :
Téléphone * :

Echéance mensuelle * :

Pour effectuer la Déclaration sociale nominative, je choisis :

Déclaration par dépôt de fichier
 Déclaration par formulaire

Pour rester informé de l'actualité du Guichet Professionnel :

Je souhaite recevoir les flux d'actualité du Guichet Professionnel
 Je souhaite être informé par email des échéances de mes déclarations

Si vous ne souhaitez pas l'archivage de vos fichiers DSN déposés, au-delà du temps nécessaire à leur traitement (correspondant à une durée d'un mois), merci de [nous contacter](#).
Attention, en refusant cet archivage, certaines fonctionnalités du Guichet Professionnel ne seront plus accessibles.

Première connexion

Vous devez ensuite prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des services du Guichet Professionnel et accepter les chartes d'utilisation associées :



Type de charte	Version	Etat	Date d'acceptation	Date de résiliation
+ Dépôt	1.0	Actif	23/04/2015	
+ Formulaire de saisie	1.0	Actif	26/05/2015	

Votre compte est maintenant activé !

Vous pouvez utiliser l'ensemble des services du Guichet Professionnel. Vos identifiants vous permettent également d'accéder au Guichet Professionnel à partir du site www.izilio-btp.fr

3- Entreprise sans compte probtp.com

1-1 Création de compte

Nous vous invitons à créer votre compte personnalisé sur www.probtp.com afin d'accéder à l'ensemble des services du groupe et du Guichet Professionnel IZILIO BTP.

The screenshot shows the top navigation bar of the probtp.com website. It includes links for 'Lexique | Téléchargement | Chiffres clés', a search bar with the text 'Je recherche dans le site', and buttons for 'CONTACT' and 'MON COMPTE'. Below the navigation bar, there are three tabs: 'PARTICULIERS', 'ARTISANS', and 'ENTREPRISES'. The 'ENTREPRISES' tab is selected. A red box highlights the 'MON COMPTE' button. Below the navigation bar, there is a large button with a downward arrow and the text 'Vous n'êtes pas encore inscrit ?'. Below this button, there is a form for creating a PRO BTP account. The form includes the following fields: 'Numéro SIRET', 'Votre nom', 'Votre prénom', 'Votre fonction', 'Votre e-mail *', and 'Confirmation de l'e-mail'. Each field has a question mark icon to its right. Below the form, there is a paragraph of text: '* Vous êtes susceptible de recevoir par e-mail des actualités et des offres PRO BTP. Vous pourrez demander à ne plus les recevoir en contactant votre direction régionale ou en cliquant sur le lien de désinscription figurant sur ces communications. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite "Informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à votre direction régionale.' At the bottom right of the form, there is a pink button with a right arrow and the text 'Valider'.

Pour plus d'informations sur l'utilisation des services du Guichet Professionnel, contactez votre conseiller :

conseil.dsn@izilio-btp.fr
01 49 14 14 07